



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

301^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-250125
Le 25 janvier 2025
de 8 h 30 à 12 h 30
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-250125



CDU-250125

UNIVERSITÉ DE MONCTON

301^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 25 janvier 2025

de 8 h 30 à 12 h 30

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Don Bélanger	Nord-Ouest	Bruno Roy	Sud-Est
Lamia Bettira	Étudiante (Shippagan)	Eddie Rutanga	Moncton
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Morel Caissie	Nord-Ouest	AUTRES PERSONNES PRÉSENTES	
Diane Carey	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Denise Frenette	Sud-Est	Cédric Laverdure, vice-recteur par intérim	Shippagan
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Jonathan Landry	Extérieur des régions	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)		
Alexandre Lévesque	Étudiant (Moncton)		
Denis Mallet	Nord-Est		
Yan Loïc Njaha	Étudiant (Edmundston)		
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		

Personnes excusées : Darius Bossé, Nathalie Brideau, Michel P. Comeau et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
1.1 Reconnaissance des territoires autochtones	3
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	3
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	4
6.1 OJC Procès-verbal CEX-250109	4
6.2 OJC Rapport des affaires professorales	4
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-241207.....	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-241207.....	5
9.1 Recrutement étudiant	5
9.1.1 Statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2025.....	5
9.1.2 Financement des universités	6
9.1.3 Recrutement.....	8
9.1.4 Période de discussion	10
9.2 Autres	10
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-250109	10
10.1 Autres	10
11. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	10
11.1 Modification à la Politique de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier	10
12. SUIVI DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-250117 ...	11
13. DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE.....	11
13.1 Campus de Moncton	11
14. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS 2025-2026	13
15. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
15.1 Remerciements	13
16. PROCHAINE RÉUNION.....	13
17. CLÔTURE.....	13
DOCUMENTS.....	14
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Rapport des affaires professorales	
DOCUMENT C : Statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2025	
DOCUMENT D : Politique de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier	
DOCUMENT E : Calendrier réunions 2024-2025 – CDU et comités du CDU	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Personnes excusées

Quatre personnes sont excusées de la réunion, soit Darius Bossé, Nathalie Brideau, Michel P. Comeau et Terry Richardson.

Scrutin

Janice Comeau et Michel Couture sont nommés scrutatrice et scrutateur.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées récemment :

M. Clément Loubert est décédé le 7 décembre. M. Loubert était professeur de psychologie à la retraite. Lors de sa carrière de 23 ans à l'Université de Moncton, il a aussi occupé les postes d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et de directeur des ressources humaines et relations de travail.

M. Alan Fraser est décédé le 7 décembre. Professeur à la retraite de l'Université, il y a enseigné la chimie pour près de 30 ans en plus d'y avoir occupé le poste de directeur du Département de chimie et biochimie. En 2004, M. Fraser a remporté le Prix Bernard-Vanbrugghe d'excellence en enseignement des sciences.

Mme Christel Gallant est décédée le 4 janvier. Mme Gallant a été professeure au Département de traduction et des langues de l'Université de Moncton pour près de 28 ans. Elle a joué un rôle très important dans la création du baccalauréat spécialisé en traduction.

M. Wilkie Darismé est décédé le 6 janvier. M. Darismé a été au service de l'Université de Moncton pour plus de 30 ans. Il a été professeur et chercheur à l'École de travail social ainsi que directeur de l'École de service social. Il fut aussi très impliqué auprès de l'ABPPUM.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 17 janvier 2025 avec un accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique DiliTrust. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-250125

Daniel Goguen, appuyé par Bruno Roy, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

6.1 OJC Procès-verbal CEX-250109

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 9 janvier 2025 est reçu aux fins de discussion.

6.2 OJC Rapport des affaires professorales

Voir le Document B

Pour information

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues à l'article 87 des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs de cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CDU aux fins de ratification :

Sabbatique au campus de Moncton

En vertu du paragraphe 27.10.01 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, il est recommandé qu'une sabbatique soit accordée à la personne suivante :

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Adrien HABERMACHER	DROIT	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026

ADOPTÉE

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

R : 02-CDU-250125

Carole Boucher, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-241207Corrections (ajouts)

Page 14, point 14.1, que la note 1 devienne la note 2 et ajouter après le mot « salle » les mots suivants : « après la discussion. ».

Page 14, point 14.1, ajouter une nouvelle note qui deviendra la note 1 et qu'elle soit écrite comme suit : « *Note : Hélène Albert, Carole Boucher et Lacina Coulibaly quittent la salle au début de la présentation du VRARH.* »

R : 03-CDU-250125

Denise Frenette, appuyée par Hélène Albert, propose :

« *Que le procès-verbal CDU-241207 soit adopté tel que corrigé.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-241207**9.1 Recrutement étudiant****9.1.1 Statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2025**

Voir le Document C

Présentation du VRARH

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2025 (janvier à avril).

En date du 24 janvier 2025, les inscriptions à temps complet s'élèvent à 5260. Ceci est une augmentation de 55 inscriptions comparativement à l'an dernier à pareille date.

- Inscriptions canadiennes : composent 63,2 % du profil des inscriptions
- Inscriptions internationales : composent 36,8 % du profil des inscriptions.

Par campus, la déclinaison est la suivante :

- Campus d'Edmundston : 615 inscriptions
- Campus de Moncton : 4074 inscriptions
- Campus de Shippagan : 571 inscriptions

Voici un regard plus pointu auprès des résidentes canadiennes et des résidents canadiens :

- Campus d'Edmundston : 31 inscriptions
- Campus de Moncton : 223 inscriptions
- Campus de Shippagan : 12 inscriptions

Discussion

Le président reconnaît que les statistiques d'inscription sont bonnes, toutefois il indique que les projections pour l'année prochaine doivent tenir compte des nouvelles mesures imposées par l'IRCC, mesures qui auront un impact négatif sur les inscriptions internationales, surtout au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan.

Les programmes du DAA et du DAC, programmes populaires auprès des personnes étudiantes provenant de l'international, seront sévèrement touchés par une baisse annoncée des inscriptions.

Le président indique que cette réalité doit être prise au sérieux et doit être en toile de fond du prochain budget.

9.1.2 **Financement des universités**

Présentation du VRARH

À l'aide d'acétates électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente une toile de fond du financement des universités canadiennes. Il indique que plusieurs universités canadiennes ont des difficultés financières importantes. En termes de pourcentage, 34 % des universités canadiennes considèrent que leur situation financière va se détériorer dans un futur proche. Par ailleurs, 28 % des universités canadiennes sont incertaines de leur situation financière.

Le VRARH indique que la recherche menée auprès des universités de l'Atlantique sur les sources de revenus nous apprend que les sources n'ont pas nécessairement été modifiées, mais leur pourcentage est tout autre.

Dans le tableau ci-dessous, nous voyons les variations par catégorie de revenus pour le fonctionnement général.

	Droits de scolarité	Subventions	Autres (location, services)
2010-2011	32 %	60 %	9 %
2022-2023	42 %	53 %	5 %

La situation est telle que les subventions provinciales sont à la baisse. Avec l'annonce d'une baisse dans les inscriptions internationales en raison des mesures de l'IRCC, les stratégies de recrutement deviennent de plus en plus importantes.

Discussion

Le Conseil discute de la trame de fond qui s'annonce en vue de la préparation du prochain budget annuel et ceux des prochaines années. La diminution dans les inscriptions et la diminution dans les subventions sont réelles, tant en Atlantique qu'au Canada.

Le Conseil constate que, depuis dix ans, la croissance des inscriptions internationales a permis de maintenir une carte de programmes intéressante pour le volume des inscriptions. Cela dit, il faut développer des stratégies pour faire valoir davantage auprès des gouvernements et du public l'importance de l'éducation universitaire.

Le Conseil est aussi sensible à la question des investissements qui seront nécessaires au cours des prochaines années pour assurer le maintien des infrastructures.

Les points suivants sont notés :

- On note que les universités privées reçoivent de plus en plus de financement des provinces. Ceci est un non-sens. Les provinces ne devraient pas financer les institutions privées. Est-ce que les gens (les contribuables) sont au courant de ce type d'activité? Est-ce que l'on doit mener une campagne d'information?

Le recteur rappelle qu'une association atlantique des universités et collèges a été créée l'an dernier pour sensibiliser les gouvernements. Le financement est continuellement à l'ordre du jour. Le recteur reconnaît que la perception des gens vis-à-vis l'éducation universitaire est changeante. La province du Nouveau-Brunswick s'inquiète au sujet de la main d'œuvre dans plusieurs disciplines, notamment les sciences infirmières.

Le recteur note que des analyses de modélisation seront nécessaires. La question d'offrir la formation en français doit être considérée également. À ce titre, le recteur est d'avis qu'il faut améliorer l'efficacité du réseau universitaire. Le recteur souhaite qu'il y ait un élan en ce sens.

- On demande si la province du Nouveau-Brunswick prévoit élaborer une entente multiannuelle afin d'être en mesure de gérer les finances à moyen et long terme.

Le VRARH indique que cette demande a été faite auprès de l'honorable Susan Holt, première ministre du Nouveau-Brunswick. Une entente sur une période de trois ans serait souhaitable. Le VRARH indique que les prochaines années seront difficiles.

- Un membre estime que les universités doivent développer des messages soutenus pour attirer l'attention du public sur l'importance d'une formation universitaire. Il faut dire haut et fort ce que l'Université tente de faire.
- Un membre indique que les gens ne semblent pas saisir l'importance des mesures de l'IRCC. Est-ce que les gens savent pourquoi c'est important? Est-ce que Universités Canada va monter une campagne? Un autre membre est d'avis que UCanada doit « sortir les statistiques ».

Le recteur indique que l'organisme Universités Canada est très préoccupé. L'impact des nouvelles mesures sur la réputation et l'image du Canada est important. La situation est telle que la compétition entre les universités sera importante au niveau du recrutement international. L'organisme Universités Canada est conscient que les universités membres souhaitent qu'une campagne de sensibilisation soit mise de l'avant.

- Investir dans l'éducation universitaire n'est pas une dépense, mais un investissement solide dans le développement d'une société. Il faut le rappeler au gouvernement.
- Un membre rappelle l'importance de la qualité de l'enseignement offert à l'Université de Moncton. L'offre des cours peut-elle s'étendre à d'autres pays? La qualité est très recherchée.
- Un membre rappelle que les droits de scolarité à l'Université de Moncton sont parmi les plus bas en Atlantique, sinon les plus bas. Sachant que les subventions provinciales sont à la baisse, il faut réexaminer les coûts.

Le recteur est d'avis qu'une analyse de la situation financière devient très importante. Les coûts augmentent partout.

Une membre manifeste son ambivalence face à une augmentation des droits de scolarité. L'accès à l'éducation universitaire en français est clef. Ceci nous distingue en tant qu'université. L'enjeu est délicat.

Le recteur rappelle que l'Université est propriétaire de terrains dans les trois communautés universitaires. À ce titre, des projets de location de terrains pourraient devenir en soi une nouvelle source de revenus. Il y a lieu de réfléchir à savoir comment l'exploitation des terrains peut devenir rentable dans le futur.

Le président remercie les membres pour les diverses perspectives. Il résume certains constats :

- La sensibilisation du public est importante. On veut occuper une place médiatique.
- Les marges de manœuvre du gouvernement provincial sont inconnues.
- Universités Canada doit faire un plaidoyer national sur la question du financement adéquat.
- Le Conseil doit adopter un budget responsable.
- L'efficacité du réseau universitaire doit s'améliorer.
- La langue française ne doit pas être négligée en allant de l'avant.
- On veut accroître l'attractivité. Il y a des choix stratégiques à faire.
- Il faut poursuivre le tout en misant sur la stratégie *Cap sur l'avenir*.

9.1.3 Recrutement

Invités : Denis Boucher, codirecteur de la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, et Mathieu Lang, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation et président du groupe de travail portant sur le recrutement et la rétention

Présentation de M. Lang

Le Comité de la planification du Sénat académique a mis sur pied un groupe de travail qui a reçu le mandat de proposer des solutions à court, moyen et long terme pour assurer un recrutement optimal et une rétention soutenue des personnes étudiantes. Le groupe de travail a tenu quatre rencontres au cours de l'automne 2024 et a participé au ForUM d'échanges intersectoriels et intercampus en novembre, forum ayant comme thème *Le recrutement, l'affaire de tous!*

M. Lang indique que les recommandations sont en lien avec les actions du plan opérationnel de la stratégie *Cap sur l'avenir*. Parmi les thèmes ressortis, notons l'importance de la réputation de l'Université de Moncton, l'expérience étudiante et l'offre de services.

L'étude permet de constater qu'en augmentant le nombre de personnes étudiantes, l'appui des services devient de plus en plus important. Il faut des solutions à court et long terme.

M. Lang présente les actions urgentes à effet rapide et les actions urgentes à moyen et long terme. Aux fins du procès-verbal, ces actions demeurent confidentielles en raison de leur caractère confidentiel et stratégique. Notons que les actions touchent l'académique et les services.

Enfin, M. Lang indique que l'identification des cibles et des échéanciers par les services est en cours. Il rappelle l'importance de ne pas s'éloigner de la stratégie *Cap sur l'avenir* et que les actions sont nécessaires pour faire face aux prochaines années.

Discussion

Lors de la discussion, les membres soulignent l'importance de l'offre des cours de langue. Ces cours (français et anglais) pourraient s'offrir pendant l'été ou encore au 2^e semestre de la 12^e année. Le réseau pourrait être mis à profit.

La mise sur pied d'un programme de parrainage ou marrainage pourrait aider au niveau de l'intégration aux études universitaires et à la rétention.

L'équipe du recrutement souhaite travailler davantage le dossier des nouveaux arrivants.

Un membre suggère que l'on examine de près les titres des cours et des programmes pour qu'ils soient plus alléchants.

Enfin, au niveau de la rétention, le Conseil recommande qu'un mécanisme d'identification des problèmes d'adaptation ou d'orientation soit mis sur pied. L'évaluation d'une situation problématique doit se faire plus rapidement et doit être plus soutenue.

Présentation de M. Boucher

À l'aide d'une présentation PowerPoint de 70 pages, M. Boucher brosse le tableau complet de la question du recrutement étudiant dans les trois campus de l'Université. Il présente les éléments liés à l'état des lieux, aux résultats d'une enquête auprès des personnes étudiantes ayant refusé une offre d'admission, au taux de participation (taux de recrutement) dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, aux projections en lien avec le taux de participation, et autres.

D'entrée de jeu, M. Boucher indique que l'Université de Moncton comptait 5316 inscriptions en septembre 2023, du jamais vu depuis 30 ans. Cette hausse importante est surtout attribuée à l'augmentation des inscriptions internationales qui est passée de 94 inscriptions en 2003-2004 à 1098 inscriptions en 2023-2024. Ce nouveau profil dans les inscriptions a un impact sur le rayonnement de l'Université, l'attractivité de l'Université, les services offerts à l'Université, et l'expérience étudiante.

Au Bureau du recrutement étudiant, plusieurs terrains sont ciblés pour attirer les inscriptions. Notons le Nouveau-Brunswick, l'Atlantique, l'immersion, le Québec, l'Ontario, les autres provinces canadiennes et l'international. Les bassins les plus importants sont le Nouveau-Brunswick et l'international.

M. Boucher indique que les mesures imposées par Immigration Canada (IRCC) auront un impact certain sur les inscriptions internationales. Les journaux rapportent qu'il y aura 3000 personnes étudiantes de l'international en moins dans les universités de l'Atlantique en raison, entre autres, des critères d'admissibilité au permis de travail postdiplômes (PTPD). D'autres raisons sont identifiées :

- Augmentation des exigences financières pour déposer une demande d'admission
- Réduction de 35 % des permis d'études accordés en 2024
- Ajout des lettres d'attestation provinciale (tous les cycles)
- Réduction supplémentaire de 10 % des permis en 2025
- Abolition du Volet direct pour les études (VDE)

Dans les Maritimes, M. Boucher indique que, dès 2024, ces mesures ont eu un impact négatif sur les universités, notamment Memorial, Dalhousie, Saint Mary's et Cape Breton.

Ces nouvelles mesures entraînent une augmentation de la concurrence. M. Boucher indique que l'Université d'Ottawa, McGill, Bishop, Concordia, Ste-Anne, UNB et Mount Allison sont des concurrents importants.

Une enquête menée auprès des personnes étudiantes qui ont refusé une offre d'admission nous apprend les raisons du refus. Les plus importantes sont les suivantes : la réputation du programme, la réputation de l'institution, l'insécurité linguistique, l'absence de *mon* sport, le coût des études, les bourses obtenues, la distance, les programmes non offerts (ex. aviation, *fashion*, santé animale, théâtre musical, gestion du sport, etc.).

M. Boucher rappelle que malgré ces raisons, l'objectif de l'équipe du recrutement est d'obtenir un taux de participation (taux de recrutement) de 30 % annuellement. Cet objectif est ambitieux et s'élève au-delà de la moyenne provinciale et la moyenne nationale. Au cours des cinq dernières années, ce taux a vacillé entre 26 % et 30 %.

Au sujet des élèves issus de l'immigration, M. Boucher brosse le portrait suivant :

- 44 % n'utilisent pas le français à la maison
- 53 % ont besoin d'actualisation linguistique
- Plus enclins à poursuivre des études postsecondaires en anglais
- L'Université de Moncton est une université parmi tant d'autres
- Le parcours du combattant de plusieurs parents

Enfin, M. Boucher indique que – malgré les défis qui s'annoncent pour les prochaines années – l'on prévoit une augmentation des inscriptions dans les écoles secondaires francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. M. Boucher présente les projections pour les prochaines années. Aux fins du procès-verbal, celles-ci demeurent confidentielles.

9.1.4 Période de discussion

Le président ouvre la discussion.

Plusieurs membres notent l'importance du marketing pour le recrutement, de l'image de marque de l'Université, de son site web en tant qu'outil de recrutement, de l'influence des parents et de l'arrivée massive de la concurrence. Le positionnement de l'Université devient capital dans ses trois campus.

Le recteur indique que toutes les facettes de l'Université ont un impact sur sa réputation et sa notoriété. Les prix et reconnaissances, les témoignages positifs, les réussites en recherche, les partenariats avec les communautés universitaires, les relations gouvernementales, la carte des programmes d'études, le programme des bourses, l'attachement des anciennes, anciens et amis, les sports universitaires, le culturel, bref tout compte.

Les points suivants sont soulevés :

- Le recrutement, c'est l'affaire de toutes et tous
- Nos personnes étudiantes sont des personnes ambassadrices
- Le corps professoral joue un rôle essentiel dans la stratégie de recrutement et rétention
- N'oublions pas l'immersion et les groupes autochtones
- Peaufinons davantage la rétention

Le directeur de la Direction des communications indique que son secteur travaille en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant sur la reconnaissance, l'engagement, la cohérence dans les communications.

Prochaines étapes

Les actions proposées par le groupe de travail ainsi que l'analyse du bureau du recrutement sont des outils importants pour développer un plan de recrutement hautement stratégique. Plusieurs secteurs seront interpellés. Le dossier sera déposé au Comité de la planification du Sénat académique. Celui-ci sera en lien avec la proposition budgétaire, la tenue du forUM en avril et les activités au bureau du VRER au sujet des programmes d'études.

Remerciements

Le président remercie M. Lang et M. Boucher pour leurs excellentes présentations.

9.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-250109**10.1 Autres**

Aucun point n'est soulevé.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**11.1 Modification à la Politique de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier**
Voir le Document D

Le président du Comité de gouvernance rappelle que le Comité exécutif sera à la recherche d'une nouvelle chancelière ou d'un nouveau chancelier au cours des prochains mois.

À ce titre, le Comité de gouvernance a examiné la *Politique de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier*. Il est proposé de modifier la procédure de consultation auprès de la communauté universitaire afin que celle-ci puisse à l'aide d'un questionnaire donner ses commentaires sur le profil et suggérer des noms. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-CDU-250125

François Daigle, appuyé par Denis Prud'homme, propose :

« Que le Comité de gouvernance accepte les modifications proposées à la Politique de sélection d'une chancelière ou d'un chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**12. SUIVI DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-250117**

Voir le Document D

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'une réunion extraordinaire du Sénat académique a eu lieu afin de permettre aux membres d'entendre la présentation du recteur par rapport à sa demande de renouvellement de mandat. La présentation a eu lieu le 17 janvier de 13 h à 14 h 30.

13. DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE

13.1 Campus de Moncton

Invitée : Jeanne Farrah, directrice générale - Philanthropie et relations avec les alumni

Présentation de Mme Farrah

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Mme Farrah brosse un tableau du profil de la philanthropie, de la stratégie 2023-2028 et des prévisions de collecte de fonds. Elle rappelle que l'Université de Moncton compte plus de 44 000 personnes diplômées, 12 854 donatrices et donateurs, dont 37 ayant fait un don de 1 M\$ ou plus, 642 investitures à l'Ordre des Régentes et des Régents et 178 investitures à l'Ordre de la chancellerie.

Mme Farrah rappelle que l'Université de Moncton a organisé trois grandes campagnes de financement, notamment la campagne Impact (1980-1990), la campagne Excellence (2000-2010) et la campagne Évolution (2010-2020). Ces campagnes ont dépassé leur objectif de départ.

Impact	objectif : 14,7 M\$	obtenu : 18,8 M\$
Excellence	objectif : 25 M\$	obtenu : 48 M\$
Évolution	objectif : 50 M\$	obtenu : 58 M\$

Les montants recueillis sont en grande partie affectés à l'aide financière et l'expérience étudiante (85 %), à l'infrastructure (10 %) et à la recherche (5 %). Les dons recueillis proviennent surtout des entreprises, des fondations, des anciennes et anciens et d'autres individus.

Mme Farrah indique que la mission de l'Université de Moncton est une cause à soutenir. Bien que les grandes campagnes ont été couronnées de succès, il appert que les projets futurs seront plus spécifiques et plus en lien avec les besoins des trois campus.

Mme Farrah rappelle que le bureau de la philanthropie demeure un partenaire stratégique de premier plan pour accroître l'attractivité de l'Université. Les objectifs pour les prochaines années sont les suivants :

- Élargir le bassin de donatrices et donateurs
- Développer des stratégies de collecte de fonds ciblées
- Diversifier et bonifier les programmes de collecte de fonds
- Promouvoir l'impact des fonds recueillis

Enfin, Mme Farrah présente les priorités pour les années 2023-2028.

Discussion

Plusieurs questions sont posées à Mme Farrah. Notons les suivantes :

- Comment améliorer la performance auprès des alumni?

Mme Farrah indique que le développement de la stratégie 2023-2028 permet d'orienter les efforts avec une nouvelle équipe où l'on assure le mariage entre la philanthropie et le bureau de l'alUMni.

- Pouvons-nous profiter des capacités technologiques ?

M. Rutanga, gouverneur et président du C.A. de l'alUMni indique qu'il n'y a pas, dans les plans, une grande campagne du genre Évolution. Il y a un changement d'approche. Il note que la capacité technologique actuelle est possiblement un frein.

- Est-ce que l'on fonctionne en réseau par rapport à la philanthropie?

Mme Farrah indique que le bureau n'est pas un bureau réseau en tant que tel. Au campus d'Edmundston, la Fondation Saint-Louis-Maillet est indépendante. Il en va de même au campus de Shippagan qui travaille de près avec l'Association des anciennes, anciens et amis du campus de Shippagan. Cela dit, il y a des collaborations en continu, toutefois il n'y a pas un fonctionnement intégré réseau (avec un conseil d'administration).

- En raison de cette absence de réseau, est-ce que l'on perd de la synergie?

Mme Farrah indique qu'il y a des variations dans les approches. Par exemple, à Edmundston, la fondation organise des collectes de fonds à l'aide d'événements comme le bien-cuit, le tournoi de golf et le bingo. Les profits permettent de donner des bourses aux personnes étudiantes qui fréquentent le campus d'Edmundston.

Points soulevés

- Faire un don à notre *alma mater* devrait être *une chose normale*.
- Il serait intéressant de développer des liens entre les activités académiques et l'alumni
- Il faut continuer à communiquer régulièrement avec les alumni.
- Pourrions-nous développer un système informatique pour faire des dons en ligne?
- Il serait bien d'améliorer le pourcentage des anciennes et anciens qui contribuent.

Le président remercie Mme Farrah pour cette excellente présentation.

14. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS 2025-2026

Voir le Document E

Le calendrier des réunions du Conseil de l'Université est présenté à titre d'information. Vingt-six réunions du Conseil et de ses comités sont prévues pour l'année 2025-2026.

L'horaire est comme suit pour les réunions du Conseil :

- | | |
|--------------------------------|---------------------|
| • Samedi 20 septembre à 8 h 30 | Campus d'Edmundston |
| • Samedi 6 décembre à 8 h 30 | Campus de Moncton |
| • Samedi 24 janvier à 8 h 30 | Virtuel |
| • Samedi 11 avril à 8 h 30 | Campus de Moncton |
| • Samedi 13 juin à 8 h 30 | Campus de Shippagan |

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Remerciements

Le président du Conseil remercie Alexandre Levesque pour son année au sein du Conseil de l'Université et du Comité exécutif.

Il remercie également toutes et tous pour leur participation à la rencontre.

16. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 5 avril 2025 à 8 h 30, au campus de Moncton.

17. CLÔTURE

La réunion se termine à 12 h 30.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale